

n° spécial  
juillet 2014

# SAINT-VICTOR de Cessieu

À la  
UNE



La nouvelle équipe municipale



En mars 2014, avec un nouveau mode d'élection de liste, vous avez validé la constitution d'une nouvelle équipe municipale, pour gérer Saint-Victor de Cessieu.

À partir de deux listes en présence, le nouveau conseil municipal de 19 élus, dont 12 nouveaux, a rapidement trouvé ses marques. La gestion communale, comme celle d'une entreprise, ne supporte pas les délais de carence et les attermoissements.

Un judicieux mélange d'expérience, de charisme, d'enthousiasme, d'intérêt général pour la chose communale et de compétences a permis la constitution d'une équipe. Autour d'un exécutif expérimenté, les commissions ont été constituées et sont entrées très rapidement dans le cœur des dossiers, des chantiers et des projets.

Deux exemples :

Le premier, une actualité brûlante, les rythmes scolaires, à mettre en place à la rentrée de septembre 2014, a fortement sollicité le conseil d'administration de la Caisse des Écoles, le groupe de pilotage et au final le conseil municipal. Une solution, dans l'intérêt des enfants, est proposée. Il ne reste plus qu'à l'expérimenter et à en faire le bilan pour la finaliser.

Le second exemple, le chantier de réhabilitation de la salle Saint-Roch, en salle socio éducative a aussi mobilisé tout de suite, la commission concernée. Là aussi, par le biais de visites de chantier, de participations aux réunions, d'avenants pour travaux supplémentaires ou imprévus, le conseil municipal vit le chantier.

À partir d'un audit financier de début de mandat très positif, le conseil municipal a voté la poursuite des actions et aussi validé et initié une nouvelle politique sociale et culturelle.

Ces deux points nouveaux consistent à développer la solidarité en direction de toutes les générations (plus de soutien aux plus défavorisés, plus d'écoute...) et aussi développer l'accès à la culture sous toutes ses formes : concerts, expositions...

À partir de sa feuille de route, la nouvelle équipe du CCAS (centre communal d'action sociale), autour de sa vice présidente Martine Gauthier, est vite entrée dans le vif du sujet. Une des premières décisions du CCAS nouveau a été de dégager des marges de



Jean-Charles Gallet, maire

manœuvres financières pour pouvoir mener des actions. Sur les deux manifestations majeures et récurrentes en faveur des personnes âgées, le conseil d'administration, à l'unanimité, a décidé de conserver le repas traditionnel de juin réservé aux personnes de plus de 70 ans. Le colis de Noël, comme je l'ai déjà annoncé lors du repas, ne sera donc plus distribué à partir de cette année. En contrepartie et avec les économies dégagées, les membres du CCAS ont pour mission d'être très vigilants et attentifs aux situations de précarité vécues par certains de nos concitoyens.

Une nouvelle équipe municipale, une politique municipale complétée, tous ces changements méritaient bien une nouvelle formule du bulletin municipal.

Bonne lecture du nouveau magazine «Saint-Victor en Action», devenu «Saint-Victor de Cessieu à la une», et bonnes vacances à tous.



Ce bulletin est édité par Saint-Victor de Cessieu, 62 place de l'église 38110 Saint-Victor de Cessieu.

Responsable de publication : Jean-Charles Gallet.

Membres de la commission information et communication : Jean-Charles Gallet, Abdelkader Boukacem, Jean-Pierre Lovet, Patrick Benoiton, Estelle Brogère, David Elicaste, Isabelle Ferroud, Edwige Gonin.

Les textes des associations sont sous la responsabilité de leurs auteurs.

Création graphique/réalisation : agence Ligne Ovale, 38300 Bourgoin-Jallieu.

Crédits photos : Mairie de Saint-Victor de Cessieu

Impression : Imprimerie Cusin. Tirage : 1000 exemplaires.



Jean-Pierre LOVET  
1<sup>er</sup> adjoint  
Retraité de l'éducation nationale



Serge BIESSY  
2<sup>e</sup> adjoint  
Agent de maîtrise



Martine GAUTHIER  
3<sup>e</sup> adjointe  
Télévendeuse



Cécile VINCENT  
4<sup>e</sup> adjointe  
Conseillère clientèle



Patrick BENOITON  
5<sup>e</sup> adjoint  
Chef de projet



Abdelkader BOUKACEM  
Conseiller délégué  
Responsable commercial

## Les conseillères et conseillers



Irène BADIN  
Technicienne  
polyvalente



Michel BONTOUX  
Retraité de l'Orchestre  
national de Lyon



Estelle BROGÈRE  
Infographiste  
indépendante



Nicole CHOCHINA  
Retraîtée de la fonction  
publique



David ELICASTE  
Chef de projet  
informatique



Isabelle FERROUD  
Commerciale



Edwige GONIN  
Assistante  
administrative



Évelyne MARTINON  
Pharmacienne



Jean-François MOLLARD  
Retraité chef d'entreprise



Sylvie TEIXEIRA  
Cadre administratif



Bruno TONEGHIN  
Retraité de la fonction  
publique



Danielle YTHIER  
Attaché principal

Votre équipe municipale met tout en œuvre pour développer, améliorer les services et la qualité de vie des habitants. Découvrez en images les 18 élus (plus le maire) de cette nouvelle équipe.



## Le budget 2014 de la commune

**Le budget prévisionnel de la commune a été voté à l'unanimité lors du conseil municipal du 25 avril 2014.**

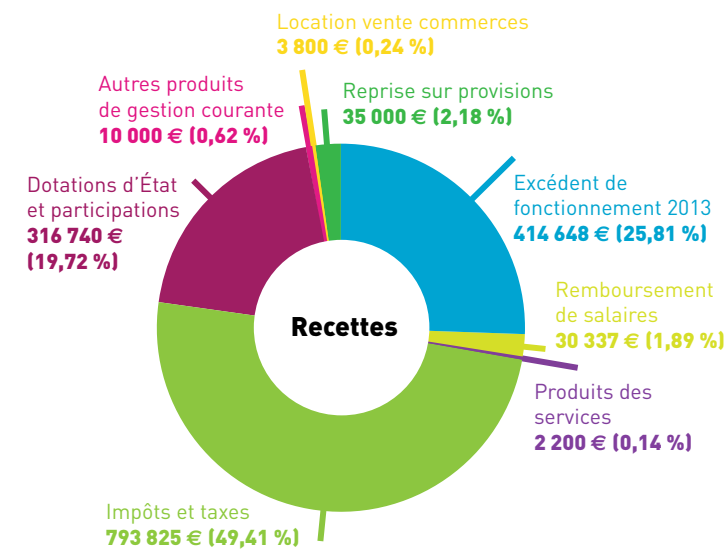
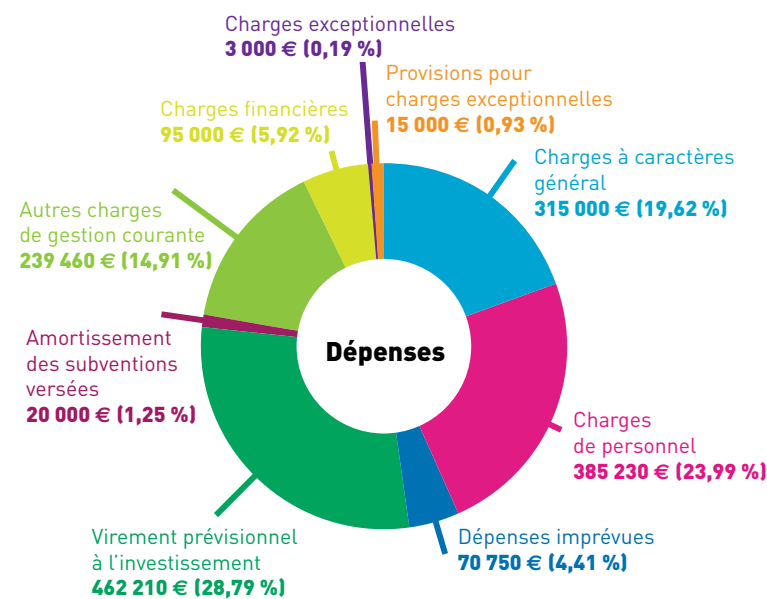
- À noter cette année au niveau des recettes :
- une légère baisse, pour l'instant, des dotations d'État ;
  - l'autofinancement (pas de recours à l'emprunt) pour financer les travaux d'investissement ;
  - une hausse très modérée (1 %) des taux des impôts locaux ;
  - l'affectation de 325 000 € de l'excédent de fonctionnement en investissement.

À noter aussi pour les dépenses de fonctionnement et d'investissement :

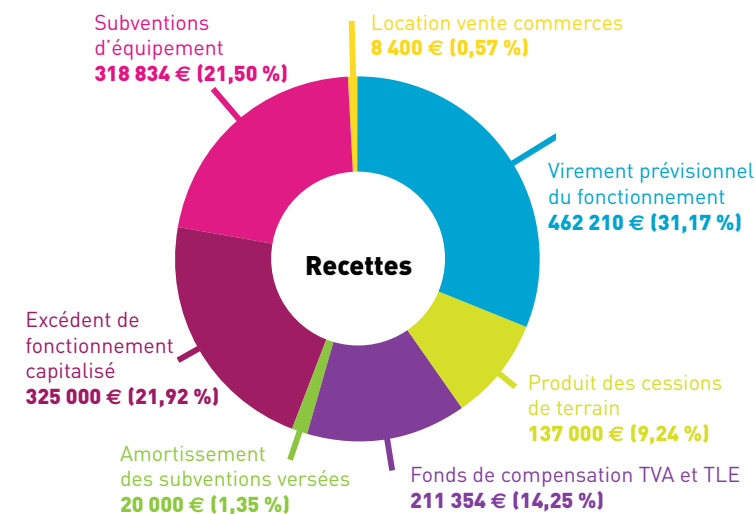
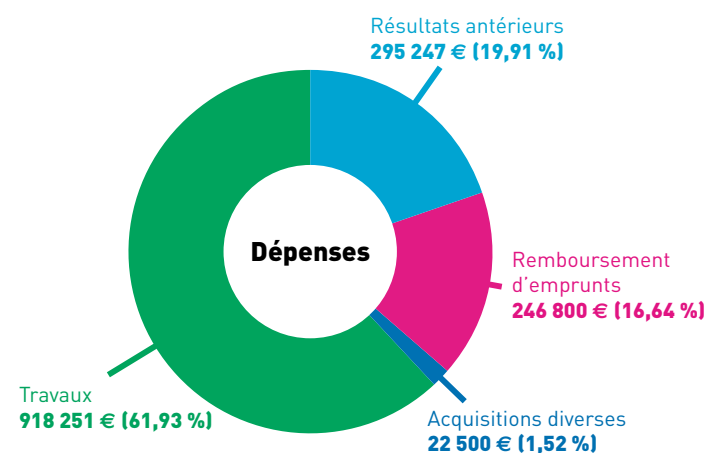
- le maintien de la gestion rigoureuse, par chaque adjoint et conseiller délégué, de leurs crédits attribués lors du vote du budget.

Cette année en investissement, le budget est mobilisé essentiellement pour les travaux de réhabilitation en salle socio éducative de la salle Saint-Roch, la rénovation du sol de la salle polyvalente et la fin des travaux de construction du restaurant scolaire et de quatre classes. Des enveloppes de crédits non affectés feront l'objet d'arbitrage en cours d'année en fonction des besoins.

### Budget de fonctionnement (total : 1 605 650 €)



### Budget d'investissement (total : 1 482 798 €)



## Les commissions, leurs budgets et leurs projets

### CCAS (Centre communal d'action sociale) / Action sociale / Solidarité / Logement

**Budget : 17 000 € HT**

- Les Colis de Noël 2013 : 139 colis distribués sur notre commune + 1 colis « jeune » + 12 colis portés dans les hôpitaux et différentes « maison de santé » ;
- La Foire 2014 : organisation d'une tombola ;
- Le Repas des Aînés : 113 repas. Doyennes et Doyens à l'honneur selon la tradition. Participation financière pour les moins de 70 ans.

### Commission Information / Communication

**Budget : 6 000 € HT**

- Les actions :
- Création d'une nouvelle maquette pour le Bulletin municipal par l'agence de communication et mise en page des numéros (2 par an) ;
  - Projets : contrat de maintenance du panneau électronique (études en cours).

### Commission Scolaire

**Budget : 10 000 € HT pour le financement de projets éducatifs**

- Attribution de 45 € par élève pour l'achat de fournitures d'équipement ;
- Mission : fonctionnement de l'école en relation avec l'équipe enseignante ;
- Effectifs : 80 élèves en maternelle et 168 élèves en élémentaire.

### Caisse des écoles

**Budget de fonctionnement : 145 000 € HT**

- Mission : service périscolaire de cantine et de garderie ;
  - En moyenne 140 repas confectionnés et servis/jour et 55 garderies/jour.
- Principal chantier en cours : la mise en place des rythmes scolaires pour la rentrée 2014/2015 :
- Refonte des emplois du temps pour le personnel ;
  - Réhabilitation de la salle Saint-Roch pour le bon déroulement des activités ;
  - Partenariat avec des intervenants extérieurs pour assurer les animations périscolaires ;
  - Mise en place d'un approvisionnement en circuits courts par des producteurs locaux, introduction du bio, respect d'un plan nutritionnel.

### Commission Animations / Vie associative / Culture

**Budget : 10 000 € HT**

- Les incontournables :
- Le 11 novembre : commémoration, avec la participation des enfants pour les 100 ans de la guerre 14-18 ;
  - Le pucier, le lundi de Pâques ;
  - Le 8 mai, la Foire de Saint-Victor ;
  - La cérémonie de la Victoire de 1945.
- Les projets :
- Exposition de peinture des enfants de Saint-Victor ;
  - L'accueil des nouveaux arrivants ;
  - La Fête de la Musique ;
  - La Fête des Voisins ;
  - Le forum des Associations.

### Commission Environnement / Voirie / Cadre de vie

**Budget : 58 000 € HT**

- Les travaux de voirie 2014 :
- Campagne de point-à-temps automatique sur voirie communale (15 tonnes) ;
  - Travaux préparatoires et de revêtement en enrobé sur une route neuve, route du foyer logement de l'AFI-PAEIM route de Doissin ;
  - Entreprise retenue : Eiffage Isardrome, pour un marché de 31 439 € HT, soit 37 726,80 € TTC.

### Commission Travaux / Sécurité

**Budget : 65 000 € HT**

- Les travaux engagés :
- Réfection de l'ancienne bibliothèque au-dessus des maternelles (sol et peintures murales) ;
  - Peinture de la montée d'escalier de l'école des filles ;
  - Crépiçage du mur d'enceinte de l'école ;
  - Isolation des murs de l'école maternelle ;
  - Création d'une aire de jeux Place de Vaux ;
  - Études et réflexion sur l'utilisation de la Maison pour tous ;
  - Élaboration du Plan Communal de Sauvegarde (PCS).
- Hors budget : la remise en état du sol du gymnase.



# 1944-2014 : du droit de vote des femmes à la parité

**Déjà accepté plusieurs fois par l'Assemblée Nationale mais rejeté par le Sénat, le vote des femmes ne sera possible en France qu'à la fin de la seconde guerre mondiale.**

Pendant l'Occupation, de nombreuses femmes ont rejoint les rangs de la Résistance. Un engagement qui conduira la France libre du Général de Gaulle à reconnaître l'égalité économique et politique des sexes.

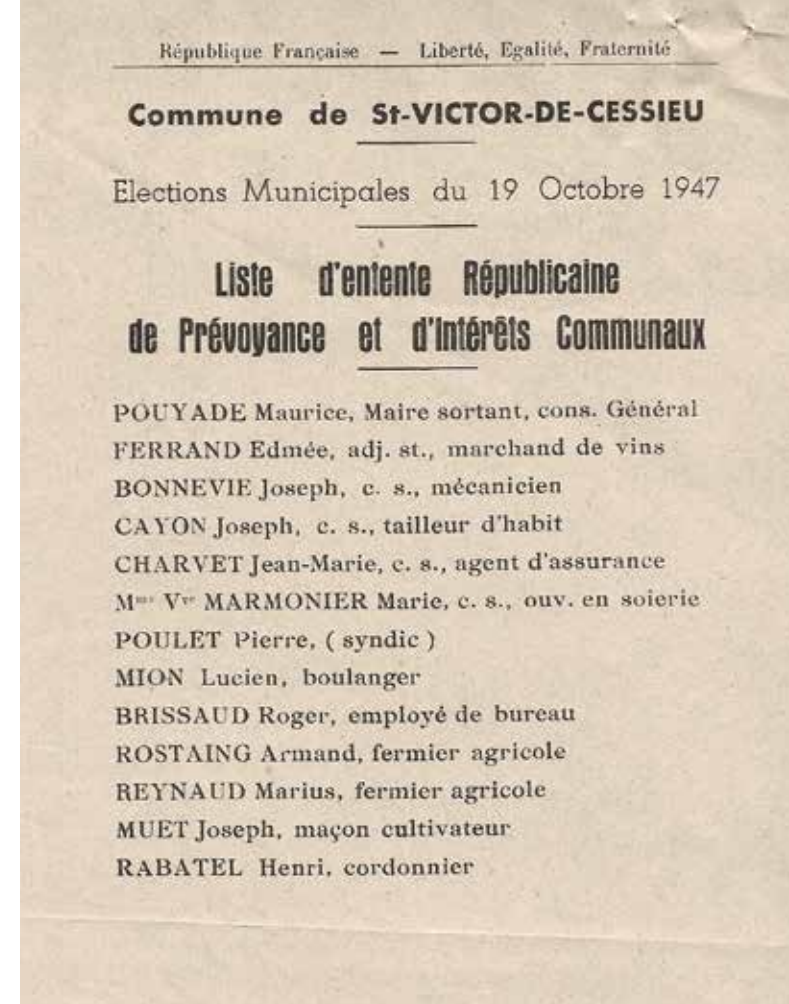
Le 23 mars 1944, l'Assemblée consultative siégeant à Alger adopte le principe du droit de vote des femmes.

Le 21 avril 1944, le droit de vote et celui d'être élue est accordé aux femmes de plus de 21 ans, en France, dans les mêmes conditions que les hommes, par le Comité français de la Libération nationale. L'ordonnance, article 17, ratifiée par le Général de Gaulle est confirmée le 5 octobre 1944. Ce droit n'est utilisé que le 29 avril 1945, lors des élections municipales, puis en octobre pour les élections à l'Assemblée constituante.

En 1944, aux 320 hommes que comptait la liste des électeurs de Saint-Victor viendront s'ajouter 410 femmes. Le 13 mai 1945, Maurice Pouyade est élu maire. Pour la première fois, une femme est élue conseillère municipale à Saint-Victor de Cessieu, il s'agit de Marie Marmonier. Elle sera déléguée aux questions familiales auprès du conseil municipal et de l'association familiale et membre de la commission des finances. Ce premier mandat sera de courte durée, le changement de république générant de nouvelles élections.



Marie Marmonier (à droite) avec sa fille Marguerite, son gendre Jean-Marie Muet et son petit-fils Jean-Claude



Elle sera élue une seconde fois lors des élections municipales du 19 octobre 1947, premières élections de la quatrième république. Elle conservera les mêmes fonctions que lors de son mandat précédent. Edmé Ferrand est alors le nouveau maire de la commune.

De 1953 à 1971, Edmée Pouyade sera la seule femme élue au conseil municipal. Puis la commune aura de 1971 à 1983 : deux élues, de 1983 à 1989 : trois élues, de 1989 à 2008 : six élues et de 2008 à 2014 : huit élues. Aujourd'hui ce principe a encore évolué pour atteindre la parité hommes-femmes obligatoire au sein du conseil. L'actuelle municipalité est composée de dix femmes et neuf hommes dont le maire Jean-Charles Gallet.

Texte rédigé par l'Association Histoire et Patrimoine de Saint-Victor  
[Sources : archives municipales et privées]

## Qui est Marie Marmonier ?

- Née Marie Augustine Brissaud
- Naissance au hameau de Vaux en 1890
- Mariage en 1914 avec Jean Baptiste Marmonier
- Enfants : Ernest et Marguerite.
- Veuve en 1927-Décès en 1955

# Saint-Victor en pratique

## Mairie

62, place de l'église - 38110 Saint-Victor de Cessieu  
Tél. 04 74 33 40 80 - Fax : 04 74 33 20 19  
mairie@saintvictordecessieu.fr



## Horaires d'ouverture

Lundi : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30  
Mardi : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30  
Mercredi : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30  
Jeudi : de 8 h à 12 h - Fermeture l'après-midi  
Vendredi : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

Retrouvez toutes les informations de votre commune sur [www.saintvictordecessieu.fr](http://www.saintvictordecessieu.fr)

## Un petit quiz, pour se détendre

### Le savez-vous ?

1. Combien y a-t-il d'habitants à Saint-Victor ?
2. Et combien étions-nous en 1999 ?
3. À quelle altitude est le haut du village ?
4. Quelle est la superficie de la commune ?
5. Combien de petits élèves environ dans notre école ?
6. Combien d'associations ?
7. Quel est le jour de collecte des sacs jaunes ?

Réponses : 1. 2200 - 2. 1700 - 3. 555 m - 4. 12 km<sup>2</sup> - 5. 230 - 6. 26 - 7. Le mardi matin tous les 15 jours (semaine impaire)

# « Saint-Victor sur la toile ! »

Le nouveau site de notre commune vise à faciliter l'accès des Saint-Victoriens à l'information locale. Vous trouvez en effet de nombreux renseignements sur l'organisation communale, les services à la population, la vie scolaire, l'agenda, les événements, les associations, les lieux culturels et touristiques, des infos sur le tri ou la location de salles, les numéros d'urgence... Très documenté et mis à jour, il vous facilite les démarches et vous donne des idées pour vous distraire ou vous cultiver. C'est un outil utile et qui crée du lien. À consulter sans modération !





St Victor de Cessieu (38)

Festival

# MOULINSTOCK

25 & 26 juillet

6ème édition

PRENEZ UN GRAND BOL D'AIR MUSICAL !

**BOULEVARD  
DES AIRS**

**PIER  
POL  
JAK**

**ELMER  
FOOD  
BEAT**

**VANUPIÉ**

**LAMUZGUEULE**

**SAÏ . MÔ**

**MYSTICAL FAYA**

**FAUT QU'CA GUINCHE !**

**BAB'Y'LIONNES**

**ZICOMATIC**

**PASS 2 JOURS  
22€ ! 30€**

PRÉ-VENTES : CULTURA / FNAC / CARREFOUR / E.LECLERC / DIGITICK.FR  
ET SUR [WWW.GENERATIONS-MOULINSTOCK.FR](http://WWW.GENERATIONS-MOULINSTOCK.FR) INFOLINE : 06.23.30.83.33

ET TOUJOURS GRATUIT -12 ANS !

St Victor  
de Cessieu

CAISSE D'ÉPARGNE  
RHÔNE ALPES

RhôneAlpes

isère  
COMPTES EN LIGNE  
[www.isere.fr](http://www.isere.fr)

L'OVER  
PILOT

le dauphiné

HOT  
RADIO

Couleurs  
FM 97.1

Vanel  
Sécurité

Human  
energy  
LUXURY DRIVE

CHERRY ROCHER